

des droits des peuples et de l'homme. De plus, la commission dispose de pouvoirs qui feraient envie à bien des magistrats instructeurs de par le monde. Elle peut contraindre les personnes qu'elle souhaite entendre à comparaître et leur interdire le recours au «secret défense».

Déjà ont comparu devant la commission des personnalités que l'on croyait intouchables au Burkina, comme le richissime entrepreneur Oumarou Kanazoé ou des responsables de la sécurité présidentielle. C'est que, au fil des révélations et des recoupements, la mort de Norbert Zongo apparaît comme la conséquence des perversions d'un régime qui, s'il jouit encore d'une bonne réputation internationale en matière de gouvernance et de droits de l'homme, ne s'est jamais départi tout à fait de la brutalité et de l'arbitraire qui présidèrent à sa naissance.

Il semble désormais acquis que Norbert Zongo est mort parce qu'il enquêtait et publiait depuis presque un an sur la disparition de David Ouedraogo, le chauffeur de François Compaoré, frère cadet du chef de l'État. Au fil de son enquête, le directeur de L'Indépendant avait affirmé que le chauffeur était mort sous la torture, dans les locaux de la sécurité présidentielle, après avoir été accusé de vol par son employeur.

Les amis de Norbert Zongo affirment que celui-ci a fait l'objet de toutes sortes de pressions, l'encourageant à abandonner ses investigations. Oumarou Kanazoé aurait été l'un des messagers qui auraient mis en garde le journaliste. Deux semaines avant sa mort, ce dernier publiait d'ailleurs un article dans lequel il envisageait son assassinat.

Une fois publiées les conclusions de la commission, les procédures judiciaires relatives aux morts de David Ouedraogo et de Norbert Zongo devraient suivre leur cours. Ce sera le moment de l'épreuve de vérité pour le régime du président Compaoré. Réélu avec plus de 80 % des suffrages en novembre 1998, le président semble avoir été pris de court par la violence des réactions populaires à la mort du journaliste.

L'alternance entre répression et conciliation reflète les divisions du camp présidentiel. Certains proches du chef de l'État envisagent sereinement une réforme des forces de sécurité et la condamnation des exécutants, tout en affirmant que François Compaoré sera rapidement mis hors de cause. D'autres préféreraient la manière dure. L'opposition et la presse ont accusé un dirigeant du parti présidentiel d'avoir distribué des armes à certains de ses militants. Le Burkina Faso n'est pas sorti de sa zone de turbulences.